39e Année - N° 3037. Le No 0.25 c. Paraît le Samedi 10 Décembre 1927

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DOUZE francs par an
ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite, 25, SISTERON
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Pour la Publicité extra régionale s'adresser au BUREAU PARISIEN DES JOURNAUX DE PROVINCE, 12, Rue Blanche, PARIS, 9e, Régisseur exclusif.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....1,25
Réclames (la ligne).....1,00
Commerciales (la ligne).....1,00
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré

LA QUESTION DU JOUR

La politique de M. Briand

En reprenant contact avec les électeurs de la Loire-Inférieure, qui feront de lui, l'an prochain, leur député, M. Aristide Briand, n'oubliant pas que c'est lui qui dénonça jadis les petitesses sordides des « mares stagnantes », s'est recommandé, non pas des services, même avouables, que son autorité personnelle et la haute situation qu'elle occupe lui permettent de rendre à l'arrondissement qui l'élira, mais bien des services éminents qu'il a rendus au pays entier, et à l'humanité. Avec une hauteur de vues, dont devraient s'inspirer tous les candidats, trop enclins à flatter, pour être élus, les égoïsmes locaux et même les appétits individuels, M. Aristide Briand a exposé aux lecteurs bretons la politique de paix qu'il a réussi, aux prix d'efforts prodigieux, à faire accepter non seulement par la France, son gouvernement et ses assemblées, mais par les hommes d'Etat de toutes les grandes nations d'Europe, l'Allemagne comprise. Ce langage élevé a été parfaitement saisi, et chaleureusement approuvé par les électeurs de la Loire-Inférieure, braves gens qui ignorent les subtilités de la politique, mais que guide un solide et robuste bon sens et qu'anime un fervent attachement à la paix. Mais ce même langage a valu à M. Aristide Briand, les critiques acerbes, parfois même les outrages injurieux de tout un lot de journalistes nationalistes. Mais quelle attitude ces détracteurs de l'œuvre internationale de M. Aristide Briand voudraient-ils que la France observe vis-à-vis des nations étrangères, au milieu desquelles elle doit vivre, qu'on le veuille ou non, et avec lesquelles elle est obligée de compter ? Si l'on ne veut pas de la politique de conciliation et de paix, avec tout ce qu'elle comporte, y compris « les évacuations nécessaires » dont a si courageusement parlé M. Joseph Caillaux, ce sera donc une politique de défiance, sinon d'hostilité, qui s'imposera à notre pays. Ce sont les armements à outrance, ce sera toute la partie jeune et valide de la nation en état permanent de mobilisation, ce sera le budget chargé de nouvelles dépenses militaires, ce sera l'obligation, pour notre pays, de nouer avec de petits Etats fragiles et inconstants, des alliances dangereuses qui, en attendant de nous engager dans quelque nouveau conflit sanglant dresseraient contre nous les grands Etats fatigués de la guerre. Cette politique de prestige par les armes, cet effort pour s'imposer par la crainte, la France, dans l'état actuel de ses finances, et étant donné le chiffre de sa population, ne peut pas s'en offrir le luxe coûteux et plein de périls. C'est pourquoi le peuple français, dans tous ses éléments sains, la nation entière, à l'exception de quelques demi-soldes qui, impropres à tout travail pacifique, regrettent les jours, pour eux bénis, de la guerre et ses profits, à l'exception de quelques adversaires du régime qui ne désespèrent pas de voir la République sombrer dans une guerre nouvelle, se sont ralliés avec enthousiasme à la politique de paix, à la politique de M. Briand. Et si le gouvernement d'union nationale, présidé par M. Poincaré, bénéficie des sympathies fidèles de l'opinion publique, c'est autant qu'à l'heureux effort de redressement financier du ministre des Finances, à l'heureux effort de pacification internationale du ministre des Affaires étrangères que vont ces sympathies.

(*Agence technique de la Presse.*)

TRIBUNE LIBRE

M. Louis Andrieux nous communique la lettre suivante qu'il vient d'adresser au journal de M. Baron.

Monsieur le Rédacteur,

Parce que j'ai reçu une lettre de M. Poincaré m'annonçant l'heureuse solution de la question de la Citadelle de Sisteron, et parce que je me suis empressé d'en informer M. le Maire et M. le 1e adjoint, vous prenez une plume indignée et vous écrivez : « Monsieur Louis Andrieux met à profit l'indiscrétion d'un rédacteur à sa solde pour se parer des PLUMES DU PAON, et s'attribuer un résultat auquel il n'a pu en rien participer. »

Je ne pense pas que mon ancien collègue Charles Baron puisse être flatté d'être comparé au paon qui fait la roue. Et vous ajoutez : « Il est des trucs policiers qui réussissent dans des MILIEUX INTERLOPES grâce à des COMPLAISANCES CRAPULEUSES. » Tout cela, parce que j'ai reçu avant tout autre la lettre de M. Poincaré et que j'ai été le premier en aviser M. le Maire de Sisteron !

Non, Monsieur, je n'ai personne à ma solde, ni au ministère des Finances, ni dans aucun autre ministère. Je n'ai jamais cherché à me parer des plumes de Charles Baron.

Vous parlez encore de ma « soi-disante influence à laquelle nul n a jamais cru. » Alors, est-ce la peine de la contester avec tant d'apreté ? Et quel intérêt avez-vous à persuader vos lecteurs que les députés qui votent contre les ministres quand la question de confiance est posée, font l'amour avec eux dans les coulisses ?

Quiconque est loup agisse en loup ;
C'est le plus certain de beaucoup,

disait le bon Lafontaine.

Croyez, cher Monsieur, aux sentiments distingués de votre fidèle abonné.

ANDRIEUX.

Office National du Combattant

Aux Mutilés de l'arrondissement de Sisteron.

Chers Camarades,

C'est afin de grouper en une vaste association tous les " Combattants " véritables ayant des droits indiscutables aux avantages qui leur sont réservés au futur Comité départemental des " Combattants " que le dimanche 18 Décembre sera définitivement créé à Sisteron ce nouveau groupement.

Songeons que si nous sommes sortis blessés, prisonniers ou indemnes de cet épouvantable cataclysme sans précédent dans l'histoire, nous avons, le danger passé, de nous rassembler étroitement pour défendre nos droits déjà effacés et aussi pour maintenir jusqu'à la fin de nos jours, cette camaraderie créée sur le front, face à l'ennemi.

C'est pour continuer dans l'avenir notre action fraternelle et tacher de conserver, réunis, la force mutuelle que nous avions sur le front que nous avons résolu de constituer dans notre arrondissement cette association.

Tout combattant, quel que soit son origine ou son corps d'affectation, sera admis dans ce groupement, s'il en fait la demande, à la condition expresse d'être détenteur du Certificat provisoire ou de la Carte de " Combattant ".

Le but de l'association des Anciens Combattants n'est pas seulement de faire valoir le droit de ses adhérents au comité départemental, mais aussi d'obtenir des pouvoirs publics avant que nous soyons tous morts, la retraite dite : Retraite des Anciens Combattants.

M'adressant tout particulièrement à nos camarades Mutilés, membres actifs de l'Amicale, je les invite à faire immédiatement, si ce n'est déjà fait, leur demande du Certificat provisoire du " Combattant ". Des formules de demande sont à leur disposition au siége de leur association.

En fait de cotisation, les membres faisant partie de l'Amicale des Mutilés n'auront à en payer aucune à l'Amicale des Combattants, le Conseil d'Administration ayant décidé de prendre sur les fonds disponibles de la Société la somme qui sera nécessaire pour parfaire aux accords intervenus entre les deux conseils d'administrations des différentes associations.

Nul membre de l'Amicale des Mutilés ne pourra être inscrit à l'Amicale des Combattants, et bénéficier des avantages ci-dessous, si au préalable, il n'en a fait la demande au Président de la société à laquelle il est régulièrement inscrit, et sur présentation de son Certificat provisoire ou de sa carte de " Combattant ".

Et maintenant que vous connaissez, dans ses grandes lignes, le but que poursuivra cette association, soyons unis, nous serons forts, et notre voix sera de mieux en mieux écoutée.

COLOMB,

Membre de la Commission Supérieure de l'Office National. Chevalier de la Légion d'Honneur, Président de l'Amicale des Mutilés de Sisteron. Président Honoraire de la F. D. B.-Alpine.

Les revendications des Ascendants de la guerre

(*du Journal des Pères et Mères*)

Le titre III de l'article 47 de la loi du 31 Mars 1919 relatif aux droits des Ascendants modifiés et complétés, a été voté comme suit, par la Chambre des députés.

Nombre de votants	448
Majorité absolue	225
Pour l'adoption	420
Contre	28

La Chambre des députés a adopté.

Le Droit à la pension triomphe enfin à la presque unanimité.

Les droits des parâtres et des marâtres sont reconnus.

De plus, aucun délai n'est fixé pour la recevabilité des demandes.

Toutefois, il est indispensable de souligner que, de tous les parlementaires, seuls, 28 députés communistes ont voté contre les ascendants.

Aux Officiers de Réserve

Il est rappelé à MM. les Officiers de Réserve du département qu'une école de perfectionnement est créée à Digne depuis cette année. Ils sont instamment priés d'assister aux cours déjà fréquentés par un certain nombre de leurs camarades. La fréquentation assidue de ces cours leur permettra d'obtenir d'abord la carte de surclassement ainsi que d'autres avantages.

La prochaine séance — pour l'infanterie — aura lieu dimanche 11 Décembre à 14 heures. Elle comprendra deux exercices.

Nota — MM. les Officiers désireux de se grouper en une association amicale du département sont priés d'envoyer leur adhésion de principe à M. Roux, Officier de réserve à Manosque avant le 31 décembre courant.

© VILLE DE SISTERON

Chronique Sportive

FOOT-BALL

SISTERON-VELO

Dimanche 11 Décembre le terrain de la 2e maisonnette sera le théâtre d'une émouvante rencontre qui mettra aux prises les équipes de l'U. S. Gapençaise et du Sisteron-Vélo *en un match comptant pour le championnat 2e série des Hautes et Basses-Alpes. Que feront nos représentants devant leurs adversaires qui possèdent une équipe de valeur ? après les trois dernières victoires que viennent d'obtenir nos bleus et or il nous est permis d'espérer qu'ils feront tous leurs efforts pour sortir victorieux de cette rencontre et conserver la tête du classement qu'ils détiennnent actuellement ; nos visiteurs mettront aussi tous leurs moyens en œuvre pour l'enlever et leur opposeront une énergique défense. Quoi qu'il en soit les amateurs de beau sport assisteront à une partie très intéressante. La rencontre sera dirigée par l'arbitre officiel M. Ruby le dévoué Président du District des Hautes et Basses-Alpes.*

A l'effet de dédommager le S-V des frais occasionnés par cette rencontre, il sera perçu sur le terrain un droit d'entrée de 1 fr. : nous espérons que nombreux seront les amateurs qui viendront encourager les joueurs par leur présence et qu'ils réserveront un bon accueil aux dévouées demoiselles qui solliciteront leur obole.

Nous recommandons instamment au public et principalement à la jeunesse de s'abstenir de toute manifestation et nous avons confiance au bon sens de chacun pour cela afin que Sisteron conserve la bonne réputation que son public a toujours eue.

Coup d'envoi à 2 heures précises.

* * *

Dimanche dernier notre équipe s'est rendue à St-Auban pour y rencontrer en un match amical l'équipe locale ; après une partie chaudement disputée, mais très courtoise, les nôtres gagnèrent par 3 buts à 2.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Canal de St-Tropez.

Les co-arrosants du canal de St-Tropez sont avisés que le quorum n'ayant put être atteint, en la réunion générale qui a eu lieu à la Mairie dimanche 27 novembre, une nouvelle réunion générale aura lieu à la mairie dimanche prochain 11 décembre à 4 heures 15 du soir pour procéder au renouvellement de la commission syndicale dont les pouvoirs expirent le 31 Décembre courant.

Pour nos fêtes.

A l'occasion de l'ouverture de son nouvel établissement LA POTINIERE, avenue de la gare, anciennement Hôtel Guindon, le directeur Francis JOURDAN offre au public une bonne soirée dansante le dimanche 11 Décembre. De 17 à 19 heures, apéritif-concert, consommations de premier choix. A 21 heures, bal avec le concours du *Printania-Jazz*.

Le prix d'entrée est fixée à 2 francs par personne, cette recette étant destinée à la caisse du Comité des Fêtes constitué pour cette année.

Nous souhaitons gros succès à ce nouvel établissement et sommes persuadé qu'il contribuera pour sa bonne part au succès de nos fêtes.

Chambre de Commerce.

Les électeurs du canton de Sisteron inscrits sur les listes consulaires sont informés que le scrutin pour le renouvellement partiel biennal de la Chambre de Commerce aura lieu dimanche 11 décembre à la Mairie de Sisteron de 10 heures à 16 heures. Pour 4 sièges à pourvoir, 4 sont sur les rangs. Ce sont MM. DOL Eugène négociant à Valensole, GUNZ Henri, industriel à Digne, REBATTU Henri, négociant à Sisteron, RICHAUD Fortuné, négociant à Oraison, membres sortants qui sollicitent le renouvellement de leur mandat.

Belle soirée en perspective.

Nous apprenons avec plaisir que le *Bouling-Club Sisteronnais* prépare pour le 18 courant une charmante soirée en la salle du Casino. Des artistes étrangers et réputés ont déjà promis leur concours ainsi que les amateurs Sisteronnais. Samedi prochain nous donnerons à nos lecteurs le programme détaillé de cette soirée qui sera, nous n'en doutons pas, une des plus agréables de l'année.

Ciné-Casino.

Trois séances de gala

Ce soir Samedi à 21 h. et demain en matinée à 14 h. 30 et pour que tout le monde puisse voir ce beau film français une troisième séance sera donnée Dimanche en soirée à 21 h. avec orchestre symphonique.

Paramount-Journal

Actualités du monde entier

La Chatelaine du Liban

Grande Réalisation Française d'après le célèbre roman de Pierre Benoit, en 11 parties en 1 seule séance avec Arlette MARCHAL, Choura MILENA, PETROVICH et Camille BERT, Production de Natan. Mise en scène de Marco de Gastyne

Vu la longueur du programme on commencera 20 h. 30.

Prix des places 4 fr, et 3 fr.

Location supplément 0 fr. 50 par place.

Retenez vos places à l'avance.

Bal. — Demain dimanche de 5 à 7 heures et dans la soirée à partir de 9 heures, GRAND BAL dans la salle Bonnefoy à grand orchestre par la fanfare du Boumas. Les billets pris en matinée sont valables pour le soir.

Prix d'entrée : Messieurs, 3 fr. Entrée gratuite pour les dames.

A VENDRE

Charrette Neuve

S'adresser au bureau du Journal.

AVIS. — Madame Rose MOULLET, repasseuse, prévient sa nombreuse clientèle qu'elle est de nouveau à son entière disposition et qu'elle est maintenant installée au 1e étage de la maison Conis, rue Deleuze, en face la droguerie Durbec.

Ecoutez ceci :

Il est rare qu'une automobile crie quand on lui fait mal, mais elle ne vous en garde pas moins rancune : une addition chez le mécanicien.

GARAGE BUES.

Echo — On nous annonce que le parti communiste prépare sa fête annuelle qui aura lieu courant janvier et sera digne de celle de l'année dernière, tant par son programme que par l'entrain et la camaraderie qui y régnera.

Listes électorales.

Les demandes en inscription sur la liste électorale de 1928, sont reçues au secrétariat de la Mairie. Les électeurs remplissant les conditions légales pour être inscrits devront être porteur d'un certificat de radiation de la liste électorale de leur dernière résidence.

Poids publics.

Adjudication des droits de pesage et mesurage à percevoir pendant les années 1928 et 1929 aura lieu à la Mairie dimanche 11 courant à 13 h. 30.

Pour les retraités des P. T. T.

Sur la foi d'informations intéressant uniquement les pensionnés militaires, de nombreux retraités des P. T. T. ont sollicité la révision de leur pension, au titre des mesures envisagées au budget de 1929 (péréquation).

L'Administration des P. T. T. informe ses anciens fonctionnaires et agents qu'il est inutile de lui adresser, avant le vote de la loi de Finances de 1928, des demandes ou questionnaires à l'effet d'obtenir la revision de leur pension.

La seule révision à laquelle il va être procédé incessament concerne les fonctionnaires et agents (à l'exclusion des comptables momentanément) retraités après le 1er Août 1926, et qui viennent de bénéficier, à compter de cette date, de traitements nouveaux dont il n'avait pas été fait état dans la liquidation initiale de leur pension.

Ces fonctionnaires et agents et ceux là seuls — doivent adresser à l'Administration s'ils ne l'ont déjà fait, une demande de révision de pension, en rappelant dans leur demande : 1° la date d'admission à la retraite ; 2°, le numéro inscrit à la page 35 de leur livret de pension.

Une belle chasse.

Dans la soirée de Jeudi, vers 16 h. un superbe aigle survolait le faubourg de la Baume et évoluait jusque sur le versant de Montuerri guettant sans doute une nouvelle proie ; M. René Dusserre de la Villa Louise, grand chasseur devant l'Eternel, suivait, l'arme à la main, les évolutions du roi des airs lorsque passant à la portée de son fusil, il lui lâcha deux coups simultanément.

L'aigle, blessé, vint s'abattre à quelques pas et dût être tué au moyen d'un baton. Ce rapace mesure 2 m. 30 d'envergure.

M. Dusserre a eu l'amabilité de nous montrer sa prise qui réellement est un bel oiseau qu'il se propose de minéraliser : ce sera un superbe lot à exposer à l'Exposition de la Durance.

Détail particulier : Cet aigle n'avait qu'une seule patte, la deuxième était amputée par un fort piège sans doute, à la hauteur du tibia ; l'animal s'était guerri par ses propres moyens et..... sans opération chirurgicale.

Nos félicitations à M. Dusserre pour ce beau coup de fusil.

Foire.

Après-demain Lundi, se tiendra la dernière foire de l'année dite foire froide. Puisse le Dieu, du Soleil nous favoriser pour cette journée.

Avis. — Les Agendas de Bureau et de Commerce 1928, ainsi que l'almanach Hachette sont en vente à l'**Imprimerie - Papeterie Pascal Lieutier, Sisteron.**

Chez les Boulangers.

Par suite d'une légère hausse dans le prix des farines, les boulangers ont jugé à propos de majorer de 0,10 c. le prix du pain et de le porter à 2,20 le kilo (prix le plus élevé du département). Alarmés à juste titre de cette forte majoration M. Chassaigne, sous-préfet et M. Paret, maire, ont immédiatement convoqué les boulangers à la Mairie pour leur demander de diminuer d'un sou le prix du pain, ceux-ci n'ont pas répondu à la convocation et ont maintenu, à partir de vendredi le prix de 2 fr. 20. C'est donc l'autorité préfectorale et l'autorité du maire qui ont été mises en brèche par les boulangers.

Les familles nombreuses regretteront cet échec.

AVIS DE DÉCÈS

Madame Veuve LAUGIER,
Monsieur et Madame RICHAUD née LAUGIER,
Madame Th. BARBE,
Madame CLAUZEL,
Monsieur et Madame Th. BARBE,
Monsieur Henri BARBE et son fils,
Monsieur et Madame MILLE,

Les familles RICHAUD, FOXONET, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur

JOSEPH LAUGIER

leur fils, frère, beau-frère, neveu, cousin et allié, décédé à l'âge de 30 ans muni des sacrements de l'Eglise. Les obsèques auront lieu Samedi à 10 heures 30 à Sisteron.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

VOLONNE

Obsèques de M. Paul Allègre

Les obsèques faites à M. le Conseiller Allègre, maire de Volonne ont été imposantes. Comme pour son prédécesseur, M. André Mégy, mort en exercice pendant la guerre, le cortège a fait le tour du pays, s'arrêtant un instant devant la mairie où il maria tant de jeunes couples et, où tous les jours il s'occupait des affaires de la commune. En l'église paroissiale, M. le chanoine Richaud, entouré de tous les prêtres de son doyenné, procéda à la cérémonie religieuse ; la Lyre Volonnaise faisait entendre ses morceaux les plus tristes, la société de secours mutuels et son drapeau suivaient, puis draps d'honneur, tenus par M. Chassaigne, sous-préfet, Reymond, conseiller général, Julien et Pulvérail, conseillers d'arrondissement, Maurel et Richaud, maire et adjoint de Château-Arnoux, Faravel, juge des Mées, etc. Le deuil était conduit par M. Allègre, Receveur de l'Enregistrement à Arles, le Conseil municipal en corps suivi des délégués des conseils de la région, de M. Robert, inspecteur de l'Enregistrement, des représentants de St-Auban et une nombreuse assistance venue des environs.

Devant la tombe, M, Victor Heyriès adjoint et collaborateur du défunt, a retracé les diverses étapes de sa vie, sa première arrivée à Volone, sa présidence de Barcelonnette et enfin le couronnement de sa carrière comme Conseiller à la Cour, dont la robe rouge recouvrait le cercueil ; il a rappelé son œuvre importante d'amélioration locale, son travail, son amabilité pour tous ; M. François Paul, maire et conseiller d'arrondissement, au nom de la société de Secours Mutuels, M. Louis Audibert, président de la Lyre Volonnaise, au nom de la musique, ont dit les regrets de ces deux sociétés qu'il a toujours encouragées ; M. Maurel, au nom des maires du canton, M. le sous-préfet de Forcalquier et Sisteron, au nom du préfet et de l'administration, M. Reymond, conseiller général, au nom des élus des Alpes, ont successivement loués les mérites du disparu qui fut sympathique à tous et rendit tant de services à ses compatriotes et à sa commune qu'il administra toujours sagement.

F. IMBERT

53 — Rue Droite — SISTERON

FANTAISIES

Tous articles pour cadeaux

Orfèvrerie

Coutellerie de Table

— **LUNETTERIE** —

Exécution rapide des ordonnances

— **OPTIQUE** —

Jumelles ordinaires et à prisme

PORCELAINES,
VERRERIES,
CRISTAUX,
PARFUMERIE,
MAROQUINERIE

Vente de bijoux or à la commission et sur commande

Occasion en brillants seulement

Toujours à l'ancienne Bijouterie **BELLE**

© VILLE DE SISTERON

ETAT-CIVIL

du 3 au 10 décembre.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

entre

Désiré Gabriel Pierre Marcien, cultivateur à Sisteron, et Marguerite Juliette Pascaline Reymond, couturière à Sisteron.

MARIAGES

NAISSANCES

Néant.

DÉCÈS

Hilaire Delaye, 76 ans, Hôpital.

La grde Teinturerie Niçoise

D'AIX-EN-PROVENCE

informe sa nombreuse clientèle de la région Sisteronnaise qu'elle se charge toujours de tous travaux de teintures et nettoyages qui sont effectués par des procédés modernes. Livraison à la semaine ; deuil en 48 heures, plissage et jours à la machine.

Maison de toute confiance.

Pour tous travaux et renseignements s'adresser à **Mme MARGAILLAN**, Dépositaire, 55, Rue Droite, maison Bourgeon, deuxième étage.

Il faut maigrir

sans avaler de drogues pour être mince et à la mode, ou pour mieux vous porter. Résultat visible à partir du cinquième jour. Ecrire à **Mme Gourand**, 98, Boulevard Auguste-Blanqui, PARIS, qui a fait vœu d'envoyer gratuitement recette simple et efficace, facile à suivre en secret. Un vrai miracle.

La grande joie de l'hiver

c'est une maison tiède en quelques minutes une chaleur douce, enveloppante et gaie. Le radiateur " GAZ-BLEU-PETROLE " vous procure cet agrément de la manière la plus saine et la plus rapide.

Gros et notices à la Sté. du GAZ BLEU PETROLE, 13, rue Taitbout — Paris, IXme.

Les livres d'Etrennes, l'Almanach Vermot, Calendriers pour 1928, Jouets, sont en vente à la librairie Lieutier.

La température et la santé

Le froid et l'humide exaspèrent toutes les affections chroniques des voies respiratoires ; aussi, en cette saison, recommandons-nous la poudre Louis Legras, ce merveilleux remède qui a obtenu la plus haute récompense à l'exposition Universelle de 1900. Elle soulage instantanément l'asthme, le catarrhe, l'essoufflement, la toux des vieilles bronchites, les suites de pleurésie et d'influenza, et guérit progressivement.

Une boîte est expédiée contre mandat de 3 fr. 75 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1, Bd Henri-IV, Paris.

A VENDRE

Une **GLACIÈRE** pour boucherie,
Un **hache-viande** à moteur,
Une **balance** à plateaux,

Occasions à l'état de neuf.

S'adresser à M. RICHAUD, boucher à Sisteron.

REUSSITE EN TOUT

Amour, santé, fortune, en portant

LA PIERRE STAURA

Amulette millénaire

talisman miraculeux garanti naturel. Ecrire **Franc. MAJOIS, 59,** Rue Rochechouart, service 82, Paris.

Joindre 3, 50 en timbres ou mandat pour recevoir plaquette illustrée, sous pli fermé franco.

En vente à la librairie Lieutier

DÉPOT — 28, Rue d'Enghien, 28. — **PARIS**

EN VENTE PARTOUT

OFFRE EXCEPTIONNELLE
BIDONS RECLAME

PEINTURE

40 kilos 80 francs
20 kilos 45 francs

Pour tons blanc et gris. Autres tons 90 et 50 francs. Récipient compris. Expédit. port dû. Paiement d'avance ou contre remboursement. Prête à l'emploi. Qualité garantie. Pour tous matériaux, Int. et Ext. Reprise si pas satisfaction. Notice, régérences et prix pour toute quantités. Etabl **UNIC-COLOR.** Service Z. F. 5 bis rue République, à PUTEAUX (pont Neuilly) Seine.

---

4 francs de l'heure

sans quitter emploi. Travail agréable deux sexes. Maison SAVOUREUX, 22, rue de Tlemcem, PARIS.

BANQUE DES ALPES

(Société Anonyme au Capital de 5 millions)

Ancienne Banque

CHABRAND et P. CAILLAT

Siège Social à Gap, Rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours : Embrun. Laragne. Saint-Bonnet. Sisteron. Briançon

Comptes-Courants Commerciaux
Dépôts de fonds avec intérêts

Encaissements d'effets de Commerce
Achat et Vente de Monnaies Etrangères

Opérations de Bourse
Paiement de Coupons
Location de Coffres-forts.

ÉTRENNES

LIVRES SCOLAIRES

Cahiers « Sites des Alpes »
(papier de choix)

Papier à Lettre

Boites de Couleurs
Boites de Compas

Crayons de 1er Choix
Crayons de Couleurs

Craie blanche et de couleur

Sous-Mains et Cartables

— MUSETTES —

MALLES et MALLETTES

Serviettes Cuir et Moleskine

PARAPLUIES - JOUETS

En vente
à l'Imprimerie - Librairie
PASCAL LIEUTIER
25, Rue Droite — SISTERON

Ancienne Droguerie TURIN

H. Durbec, successeur

Rue de l'Horloge — SISTERON

Tous les produits pour les soins à donner aux bestiaux, pour l'entretien des arbres et de la vigne.

-:- *SPECIALITE DE CAFES* -:-

Location d'Automobiles

Les plus souples, les plus confortables

JEAN GALVEZ

—o— *TELEPHONE 2.* —o—

Rue de Provence — SISTERON

E. CASAGRANDE

DENTISTE, 10 place de l'Horloge, SISTERON

Consultations tous les jours sauf le Jeudi qu'il réserve pour St-Auban

---

Location d'Automobiles

-:- *Voitures fermées et confortables* -:-

A. ALLIBERT

CAFE DES ALLIES

Téléphone 3. *SISTERON.*

Garage des Alpes

RAMÉRO

Cours St-Jaume - SISTERON - Basses-Alpes

Soudure Autogène,

Location d'Automobiles,
Voitures et Camionnettes,
Fournitures - Huiles - Essence

VENTE
de voitures d'occasion remises à neuf. Travail soigné.

Réparations en tous genres.
Prix modérés

Aperçu de quelques modèles

Camionnette Ford 700 k. très grande carosserie	5,500 fr.
Normande 500 k. démarage, écl. électriques	8,500 »
Frégoli 500 k. Torpédo 6 pl. sans transform.	6,500 »
Chassis Ford écl. dém.	6,500 »
Ford origine, 5 et 6 pl. dém. conduite intér.	8,500 »
Chassis 1 ton. 6 jantes démarrge écl. électriq.	8,500 »
Normande 1 tonne	10,500 »
Camion 1000, 1500 k. bâché. 4 vitesses	13.500 »

— *Garage pour autos et camions* —

© VILLE DE SISTERON

GARAGE CENTRAL

BUES FRERES

Automobiles et accessoires - Poids lourds - Tracteurs agricoles
Moteurs à explosion et électriques

Téléphone 18 — Place de l'Eglise — Adresse Télégraphique BUES autos, SISTERON

---

les Automobiles

SONT :

simples-robustes-économiques-bon marché

Les derniers modèles sont livrés avec de nombreux accessoires, sans supplément de prix

Rendez-vous compte au garage **BUÈS** frères

---

atelier Mécanique de Réparations

AVEC OUTILLAGE PERFFCTIONNÉ - AGENCEMENT MODERNE

Dépannage **Rapidité d'execution — Prix moderés** Remorquage

STOCK DE BANDAGES POIDS LOURDS

toutes dimensions en magasin

Mise en place
IMMEDIATE
par
presse hydraulique

STOCK DE PNEUMATIQUES

Stock de Roulements à Billes et de Pièce de rechange de toutes marques

DEPOT DES BATTERIES DININ
charge d'accumulateurs

ESSENCES ET PETROLES
— gros et détail —
Dépositaires de DESMARAIS frères

AUTOMOBILES D'OCCASION 5 & 10 C. V

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci contre, Le Maire.

© VILLE DE SISTERON